Document generated on 04/27/2024 11:37 a.m.

Québec français

Pourquoi faire?

Lionel Jean

Number 68, December 1987

URI: https://id.erudit.org/iderudit/45069ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Jean, L. (1987). Pourquoi faire? *Québec français*, (68), 12–14.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

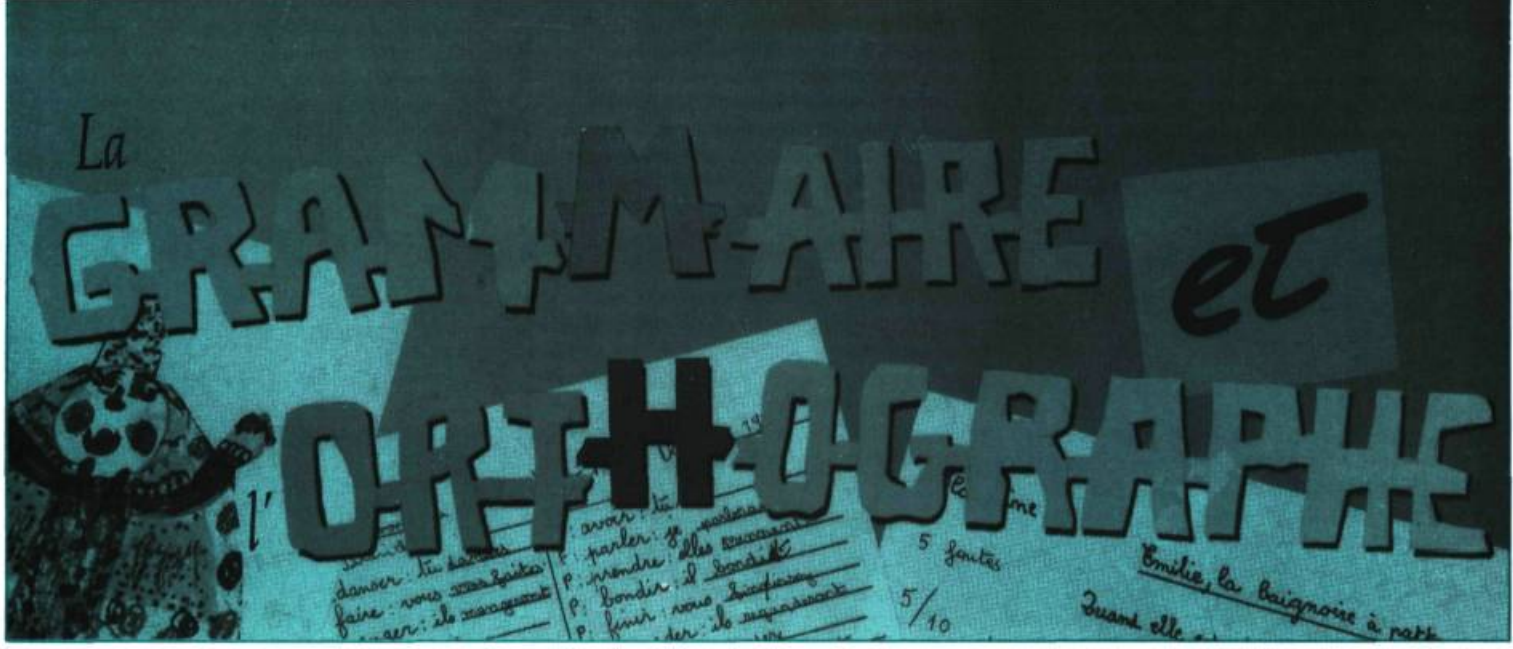

pourquoi faire ?

lionel jean

Ce texte n'a aucune prétention théorique ; il ne se présente point comme une tentative de conceptualisation d'un ensemble de données reliées à l'enseignement du français. J'ai tout simplement éprouvé le désir, à l'instar de bon nombre de mes collègues, de présenter aux lecteurs de *Québec français* quelques observations issues de ma pratique de professeur de français au collégial. Comme bien d'autres, je suis très préoccupé par les résultats que produit ou que devrait produire mon enseignement. C'est que je suis de plus en plus conscient du fait que la société québécoise a confié une bien lourde responsabilité aux enseignants ; et elle semble donner de temps à autre quelques signes d'impatience, croyant, peut-être à tort, que ces derniers tardent à combler ses attentes. Notre société accorde une très grande importance à l'orthographe et à la grammaire ; elle souhaiterait que celles-ci soient placées au centre de l'activité éducative. Mais de quelle orthographe, de quelle grammaire s'agit-il ? Et surtout, dans quel contexte pédagogique doit se produire leur enseignement ? C'est sur ces trois sujets que j'aimerais proposer, dans les lignes qui suivent, quelques pistes de réflexion.

Valeurs sociales et culturelles

L'un des objectifs de l'éducation scolaire est d'apprendre à l'élève à penser et à exprimer sa pensée. Pour communiquer celle-ci, l'élève dispose de plusieurs outils, mais celui que semble privilégier l'école, c'est la langue écrite. C'est par l'intermédiaire de cette forme d'expression qu'on cherche généralement à vérifier si un individu a effectivement atteint les principaux objectifs fixés à l'école. S'il réussit cette épreuve, on l'estime apte à se tailler une place sur le marché du travail et dans la société.

On se plaît généralement à affirmer que le fait de bien maîtriser les règles de la langue écrite permet à quelqu'un d'accéder à une certaine valorisation sociale. En réalité, ce qu'un lecteur averti tend surtout à noter, ce sont les écarts aux contraintes dictées par la norme. Il ne sera pas impressionné outre mesure par un texte impeccable sur le plan grammatical, mais la lecture d'un document rempli d'erreurs le contrariera au plus haut point. Il lui arrivera même de perdre totalement son calme et d'utiliser les qualificatifs les plus sévères pour caractériser les « coupables ». Je viens de relire le dernier texte pamphlétaire de Viateur Beaupré, *Rattraper. Mais quoi ?*[1] Comme lors de ma première lecture, j'ai éprouvé un très vif sentiment de malaise en relevant les propos, certes colorés, mais extrêmement virulents qu'il tient à l'égard des « marginaux de l'écriture ». Après avoir affirmé que ceux-ci sont atteints du SIDMAC (syndrome d'immuno-déficience mentale acquise et conservée) il ne se gêne pas pour utiliser à l'égard de leurs productions écrites les épithètes les plus féroces et les plus impitoyables : « bouillie mentale », « mottons de gruau », « magma informe », etc.

À la (mauvaise) qualité de l'orthographe sont donc liées des sanctions sociales, culturelles et même morales. Pourtant, il serait injuste et sans aucun doute totalement anti-pédagogique de considérer nos

« faibles en français » comme des pestiférés et de leur laisser l'entière responsabilité de leurs problèmes. Mais c'est aussi une mince consolation que de rappeler que les plaintes au sujet du français écrit des élèves ne datent pas d'hier. Elles remonteraient semble-t-il à 1730[2]. La situation étant ce qu'elle est, il faut la considérer comme constituant un problème du XXe siècle (et bientôt du XXIe siècle) et chercher à l'affronter avec les moyens propres à l'époque dans laquelle nous vivons.

C'est alors qu'intervient la mission de l'école. L'école ne résout pas tous les problèmes, mais c'est un tremplin important et un lieu d'apprentissage essentiel. Et cela, pour bien des raisons : d'abord, à cause du nombre considérable de personnes qu'elle rejoint ; ensuite, à cause du fait qu'elle a la possibilité de mettre en branle des interventions systématiques, planifiées et organisées ; enfin, à cause de l'indiscutable prestige social dont elle jouit dans notre communauté. À ce sujet, on peut faire une constatation très troublante : bon nombre de praticiens de l'enseignement du français, au secondaire comme au collégial, semblent ignorer ou font semblant d'ignorer ce rôle social assigné à l'école. Ils refusent d'intervenir quand ils s'aperçoivent que leurs étudiants rencontrent des difficultés linguistiques, soit par indifférence, soit « par principe », soit pour des raisons idéologiques. D'où le climat d'ambiguïté et de confusion qui semble vouloir s'installer dans différents secteurs du milieu de l'enseignement et dans la société québécoise dans son ensemble. N'oublions pas que face à ces enseignants, il y a les élèves qui, à cause de l'attitude de ceux-ci, ne savent pas trop quelle importance accorder dans leurs études à l'apprentissage de la langue.

Devant ces enseignants se dressent également certains groupes de pression qui rappellent sans cesse à l'école ses « obligations » éducatives et sociales. L'un de ces groupes est le Conseil de la Science et de la Technologie ; celui-ci, dans un rapport (un avis) adressé au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, formulait un certain nombre de recommandations, dont la suivante :

« *Recommandation 2*
Que les universités imposent aux candidats qui veulent s'inscrire en sciences sociales et humaines un examen d'entrée en français écrit (ou en anglais, selon le cas), dont l'échec obligerait à suivre des cours de rattrapage non crédités[3]. »

Cette recommandation faisait suite au constat de la « pauvreté de l'expression écrite » chez tous les diplômés, mais en particulier chez les diplômés en sciences sociales et humaines.

Les différents groupes de pression et le public en général attendent donc beaucoup de l'école. Et si les nombreux intervenants du milieu scolaire veulent faire un travail vraiment efficace par rapport à une cible bien définie, ils doivent s'efforcer de lever à tout prix cette ambiguïté dont j'ai parlé plus haut. Ils doivent cesser de faire croire à leurs élèves que l'orthographe et la grammaire n'ont aucune valeur sur le plan scolaire, mais qu'elles en ont seulement sur le plan social (ou l'inverse). Ceci étant clarifié, quelle forme d'enseignement de la langue convient-il de privilégier ? Et dans quel contexte pédagogique assurer cet enseignement ? Les lignes qui suivent ne constituent qu'une ébauche de réflexion sur ces deux sujets. Les spécialistes de la pédagogie pourront explorer plus systématiquement la question.

La grammaire pour la grammaire ?

On l'a dit, on l'a répété : faire la grammaire pour la grammaire est une entreprise vaine. Cependant, tout praticien de l'enseignement du français le reconnaîtra sans peine : il faut nécessairement passer par les notions grammaticales de base ; certaines notions de grammaire sont, on en conviendra, superflues et peuvent même devenir pour l'apprenti de la langue des sources de confusion (cf. les termes *transitif* direct, *transitif* indirect, les partitifs, etc.). De là, à déterminer dans le détail quelle importance accorder à telle faute de grammaire par rapport à telle autre ou à une faute d'orthographe d'usage par rapport à une faute de grammaire, c'est une voie dans laquelle je ne me laisserai pas entraîner. Jean-Paul Desbiens voulait sans doute jouer à l'humoriste quand il affirmait dans un article du *Devoir* (dont je n'ai malheureusement pas réussi à retracer la date) : « Et que l'on m'écrive hémorragie avec deux *h* ou un seul, que m'importe ? Par contre, dans la phrase : "Les pommes que j'ai mangées", on doit écrire mangées. Il ne s'agit pas d'orthographe ; il s'agit d'intelligence. Écrivez manjées, si vous voulez, mais mettez-le au féminin pluriel.[4] »

Je soutiens moi aussi cependant qu'il faut effectuer cette démarche préalable qui consiste à vérifier si l'élève maîtrise bien les notions fondamentales; si ce n'est pas le cas, il faut prendre la peine et le temps de les lui expliquer, plutôt que de passer son temps à lui dire : « *Mais t'es censé avoir appris cela au secondaire !* » ou « *t'aurais dû posséder ces notions depuis ton secondaire III !* ».

J'ai admis plus haut que la grammaire ne règle pas tout; elle ne répond pas adéquatement à toutes nos questions. La grammaire idéale est encore à venir. Tous les professeurs de français savent qu'aucune grammaire n'a encore réussi à définir de façon claire, limpide et « distinctive » des termes aussi essentiels que le sujet, le verbe, le participe passé, le complément circonstanciel par opposition au complément indirect, etc. Le seul choix qu'on a, c'est de proposer aux élèves la grammaire avec laquelle on se sent le plus à l'aise.

Les conditions pédagogiques

Mais les problèmes qui ne peuvent être résolus par la grammaire le seront sûrement par la voie pédagogique. On sait que l'apprentissage du code graphique est pour bien des gens un processus long et extrêmement laborieux. Pour aider l'élève à maîtriser les subtilités de la langue écrite, il faudra le placer dans des situations où il aura à utiliser fréquemment celle-ci. Le contexte pédagogique idéal, c'est évidemment celui dans lequel l'élève est amené à écrire des textes correspondant à ses goûts, ses préoccupations, ses ambitions personnelles. Cependant, quoi qu'on fasse pour favoriser cette situation, il faut se rendre à l'évidence : il ne sera jamais possible de relier dans toutes les occasions les pratiques d'écriture à des situations réelles de communication. De temps en temps, on se verra dans l'obligation de porter l'élève à pratiquer le code pour le code. Ce qui importe, c'est que ces sessions d'assimilation soient très vite suivies d'exercices d'écriture à la faveur desquels se feront les transferts grammaticaux. Cette stratégie est actuellement appliquée dans plusieurs cégeps, en particulier aux cégeps Édouard-Montpetit, de Bois-de-Boulogne et de Maisonneuve. Dans ces collèges, les élèves qui veulent (ou doivent) corriger leurs carences en français écrit sont acheminés dans des cours-ateliers d'écriture permettant à chacun d'améliorer sa performance linguistique.

Oui, l'orthographe et la grammaire sont cotées socialement; mais ce qui frappe le plus l'observateur tant soit peu attentif, ce n'est pas le respect ou l'admiration qu'on voue à un texte très bien écrit; c'est plutôt la dévalorisation qui frappe un texte mal rédigé et rempli de fautes, la dévalorisation du message que véhicule ce texte et, ultimement, de l'auteur du texte. Les praticiens de l'enseignement qui sont conscients de ce fait devraient s'ingénier à trouver ou à inventer les techniques, les scénarios et les instruments pédagogiques nécessaires pour outiller adéquatement leurs élèves et tenter de les placer sur un pied d'égalité avec leurs compétiteurs éventuels dans notre société.

Références

1. Viateur BEAUPRÉ, *Rattraper. Mais quoi ?*, Cégep de Sept-Îles, Janvier 1987.
2. Jean-Guy MILOT, « Douze propositions pour la réforme de l'enseignement de l'orthographe », dans *Dialogues et cultures*, nº 21, mars 1981, p. 67-83.
3. Conseil de la Science et de la Technologie, *L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise*, Québec, Gouvernement du Québec, 1986.
4. Jean-Paul DESBIENS, « Le nouvel Ajax pédagogique », dans *Le Devoir*.

Autres textes consultés

Collectif, « Lire, écrire au cégep », dans *Le Devoir*, Montréal, 19 avril 1986.

DESJARDINS, Louise, *Les handicapés de l'écriture*, Montréal, Collège de Maisonneuve, Juin 1985.

Les amis...
Connaissez-vous Capot l'Ourson ?
Gilles Vigneault vous le présente

Textes et musique réunis dans un cahier d'activités illustré de dessins d'enfants

48 pages couleurs, 8 1/2 X 11, reliure spirale,

Diffusion Prologue
2975, rue Sartelon
Ville St-Laurent,
Québec, H4R 1E6

Tél: 332-5860

Avec la participation du Ministère des Affaires Culturelles